

## LA TABLE DES BIENS HABOUS DE LA MADRASA AL-BŪ‘NĀNIYYA À MEKNÈS

Abdeltif **EL KHAMMAR**<sup>\*</sup>

Université Lumière-Lyon 2/UMR 5648-CNRS

BIBLID [1133-8571] 12 (2005) 67-83

**Resumen:** Este estudio pretende poner de relieve el interés de la documentación epigráfica acerca de la *madrasa* de al-Bū‘nāniyya de Meknès. Después de una presentación del contexto histórico meriní, el estudio ofrece una transcripción del texto árabe de la tabla de *habūs*, una traducción francesa y varios comentarios poniendo a la luz el valor histórico de tales fuentes.

**Palabras clave:** *madrasa* de al-Bū‘nāniyya; epigrafía árabe; periodo meriní; Meknès.

**Abstract:** This study pretends to show the interest of the Arabic epigraphical documentation in the *madrasa* al-Bū‘nāniyya of Meknès. Having outlined the Marinid historical context, this study offers a transcription of the Arabic text of the *habūs* table, a French translation and several commentaries which point out the historical value of such sources.

**Key words:** *madrasa* of al-Bū‘nāniyya; Arabic epigraphy; Marinid period; Meknès.

La *madrasa* al-Bū‘nāniyya est implantée dans l'ancienne rue d'al-‘Aṭṭārīn, dans les alentours immédiats de la grande mosquée de Meknès (fig. 1). Les indications historiques concernant cette *madrasa* sont sommaires, et ne permettent pas d'avoir une idée globale et claire sur son histoire et son aspect architectural et décoratif. Elle n'est pas l'œuvre, comme pourrait le suggérer son

---

\* e-mail: abdeltif1@yahoo.fr

nom actuel, du sultan mérinide Abū 'Inān, mais a été édifiée sur l'ordre de son père Abū l-Ḥasan (731-752/1331-1351)<sup>(1)</sup>. Comme l'indique une inscription ciselée en marbre et encadrée par deux niches aveugles qui se trouvent de part et d'autre du *mīhrāb* de la salle de prière, les travaux de sa construction furent ordonnés par ce sultan mérinide en 736/1335, et furent dirigés par le cadi de Meknès 'Abd Allāh Ibn Abī l-Ğamr. Durant l'époque médiévale, l'édifice n'était pas dénommé «al-Bū'nāniyya», et était connue sous le nom *al-ğadīda* (la nouvelle *madrasa*). L'appellation «al-Bū'nāniyya» ne figure pas dans les sources médiévales et post-médiévales, et ne semble se substituer au toponyme ancien *al-ğadīda* qu'à une époque très tardive.

Destinée à la diffusion de l'enseignement et à l'hébergement des étudiants, la *madrasa* al-Bū'nāniyya est constituée d'une cour centrale, d'une salle de prière, de trente-neuf chambres et d'une salle d'ablutions-latrines (fig. 2 et 3). Le rez-de-chaussée s'organise autour de la cour qui, large de 7,50 m et profonde de 11,50 m, est pavée de *zellij* polychrome et occupée au centre par un bassin en marbre; elle est entourée de treize chambres et donne sur la salle de prière qui dessine un quadrilatère de forme barlongue, s'étendant sur une largeur de 12,30 m et une profondeur de 4,75 m. La salle d'ablutions-latrines<sup>(2)</sup> communiquait avec les autres organes de la madrasa par un double vestibule disposé en chicane; cette *dār al-wuḍū'* renferme vingt-deux cabinets qui s'ordonnent autour d'une cour rectangulaire, dotée au centre d'un bassin rectangulaire, ayant 6,11 m de longueur, 3,48 m de largeur et 0,55 m de profondeur. L'étage communique avec le rez-de-chaussée par un escalier implanté dans le côté nord-ouest de l'édifice; il comporte vingt-six chambres réparties sur trois pavillons<sup>(3)</sup>.

La table des biens habous de la *madrasa* est scellée contre le mur ouest de la salle de prière et se trouve à 3,50 m du sol. La situation de cette table dans la

---

- (1) Muhammad Ibn Ḥāzī al-Ūtmānī, *Al-Rawd al-hatūn fi aḥbār Maknāsat al-Zaytūn*, Imprimerie Royale, Rabat, 1988, p. 37.
- (2) Actuellement, la salle d'ablutions-latrines de la *madrasa* al-Bū'nāniyya est abandonnée et inutilisée et se trouve dans un état de conservation assez critique. Cette annexe vitale de la *madrasa* devient de nos jours un édifice isolé, et séparé des autres masses architecturales de la *madrasa*; elle sert de dépotoir pour la commune urbaine de Meknès al-Ismā'īliyya, et ne dépend plus de l'«Inspection des Monuments Historiques» à Meknès.
- (3) Pour plus de détails sur l'étude architecturale de la *madrasa* al-Bū'nāniyya, cf. A. El Khammar, «Les madrasas mérinides de Meknès», *Archéologie islamique*, 11 (2001), p. 120-127.

salle de prière n'est pas originale, mais se rencontre dans toutes les *madrasas* mérinides de Fès<sup>(4)</sup>. Le but de cet agencement est de préserver l'acte des habous et de le protéger de toute modification ou altération.

### Édition de l'inscription épigraphique:

بسم الله الرحمن الرحيم، وصلى الله على سيدنا ومولانا محمد تسمية ما حبسه مولانا أمير المسلمين،  
المجاهد في سبيل رب العالمين: أبو الحسن، بن مولانا أمير المسلمين، المجاهد في سبيل رب العالمين:  
أبوسعيد، ابن مولانا أمير المسلمين، المجاهد في سبيل رب العالمين: أبو يوسف بن عبد الحق، خلد الله  
ملكيهم وأبده، وأعز نصرهم وأيده، على هذه المدرسة التي أمر — أعلى الله أمره — ببنائها، وإكمال  
صنعها على حانها المرئية وإيقافها.

من الأملالك التي تذكر وهي التي بداخل مكتنasa: منها سبعة عشر حانوتا: تسعه بقبلي هذه المدرسة،  
وثلاثة بشرقيها، وأربعة بعقبة الزيادين، واحد بالسوق من الجومة العليا، ودار تعرف بدار ابن الأزرق  
بدر بعقبة الزيادين، وبيت صغير بشرقي المدرسة، وتربيعة هناك محملة على بعض حوانين العطارين .  
وخارج المدينة بيت لرحا بتاورا، وريع في بيت لرحا بمدشر ابن عبد الملك، وفي أملاك به وأشجار زيتون  
مفترقات بمتر ببر حيام من زرهون.

وشطر هذه الأملالك باسم المدرسة و... حبس أمر — أيده الله — أن ينقش في رخامة ليكون بها للمدرسة  
محفوظ، ويعين الرعاية ملحوظا، على مرور الأزمان، وتعاقب الملوان.  
ضاعف الله مولانا أمير المسلمين أجر هذا المقصود الاسنى، وجزاه على أفعاله السنية ومقداصده المرضية  
بالحسنى، يمه وفضله، وحوله وطوله، لا رب سواه، ولا معبود إلا إياه.  
وذلك في شهر ذي قعدة، من عام إثنين وأربعين وسبعين مائة.

(4) Les tables des biens *waqf* des *madrasas* de Dār al-Maḥzan et d'al-Ṣaḥrīg sont scellées contre le mur ouest de la salle de prière; celle de la *madrasa* al-Ṣaḥrīg se trouve à 2,70 m du sol; les tables des *madrasas* al-‘Aṭṭārīn et al-Miṣbāhiyya sont scellées contre le mur nord de la salle de prière, et se dressent respectivement à trois mètres et à 2,84 m du sol; la dalle de la *madrasa* al-Bū'nāniyya est agencée dans le mur est de la salle de prière, à trois mètres du sol. cf. L. M. Aouni, *Étude des inscriptions mérinides de Fès*, thèse de Doctorat nouveau régime, Université de Provence Aix-Marseille I, 1991, p. 32, 45, 78, 125-126, 164.

Essai de traduction de l'inscription épigraphique:

«Au nom d'Allāh Clément et Miséricordieux! Qu'Allāh réponde ses grâces sur notre Seigneur et Maître Muhammad. Voici la nomination de ce que fut constitué en habous au profit de cette *madrasa* par notre maître l'émir des Musulmans, le combattant pour la foi dans la voie du Maître des Mondes Abū l-Hasan, fils de notre commandant l'émir des Musulmans, le combattant pour la foi dans la voie du Maître des Mondes Abū Sa'īd, fils de notre maître l'émir des Musulmans, le combattant pour la foi dans la voie du Maître des Mondes Abū Yūsuf Ibn 'Abd al-Haqq. Que Dieu fasse durer leur empire, les assiste et leur confère puissance et victoire. Ce souverain (Abū l-Hasan), qu'Allāh rehausse son autorité, ordonna l'édification de cette *madrasa* et l'achèvement à bien des travaux de sa construction.

Au sein de la médina, les propriétés qui sont constituées en habous au profit de la *madrasa*, se présentent comme suit:

- dix-sept boutiques: neuf au sud de la *madrasa*, trois à l'est du même édifice, et quatre dans la rampe ... (peut-être al-Zayyādīn), et une autre dans le souk dit *al-Hawma al- 'Ulyā*.
- Une maison: celle-ci est connue sous le nom d'Ibn al-Azraq et se situe dans le *darb* de la rampe al-Zayyādīn.
- Une pièce d'habitation (*bayt*) implantée à l'est de la *madrasa*.
- Un petit espace commercial (*tarbī'a*) qui s'élève au-dessus de quelques boutiques sises dans le souk al-'Atṭārīn.

À l'extérieur de la médina, les biens mainmortes de la *madrasa* sont les suivants:

- Le bâtiment d'un moulin à Tāwrā.
- Le 1/4 du bâtiment d'un moulin dans le *madšar* d'Ibn 'Abd al-Mālik.
- Arbres d'oliviers répartis dans l'endroit dit Bīr Ḥayyān à Zerhoun.

Ces biens furent constitués en habous au nom de la *madrasa* et ... Le sultan Abū l-Hasan ordonna la sculpture de cet acte de habous sur une plaque de marbre afin qu'il soit conservé et protégé à l'abri des injures du temps et des pertes provoquées par la succession des époques.

Qu'Allāh double la récompense à notre maître, l'émir des Musulmans Abū l-Hasan, pour cette œuvre éminente, et le récompense également pour ses actes

nobles et ses objectifs les mieux ciblés; par sa faveur, sa grâce, sa puissance et sa grandeur, il n'y a d'autre Maître que Lui (Allâh), et d'autre divinité que Lui. Ceci (l'acte de habous) date du mois de *du l-qâ'da* de l'année 742 (de l'hégire)».

L'inscription est sculptée sur une dalle rectangulaire de marbre (0,53 m x 0,61 m) (fig. 4). Les dimensions de celle-ci restent beaucoup plus réduites que celles des tables habous des *madrasas* de Fès et de Salé<sup>(5)</sup>. Le choix du marbre comme support d'écriture n'est pas fortuit, mais se justifie par le fait qu'il est un matériau dur et non périsable; il se conserve très bien et résiste aux injures du temps. Le texte, en assez bon état de conservation, se compose de vingt et une lignes serrées, et le champ épigraphique est très rempli. Les caractères sont découpés selon le style cursif (*al-haṭṭ al-nashī*), et légèrement en relief par rapport au fond du support d'écriture. La ligne de base est répartie sur deux niveaux. Les interlignes sont remplies par des points diacritiques qui ne sont pas systématiques pour tous les mots, et par des signes indiquant les voyelles (*al-šakl*) dont l'utilisation reste limité: on relève seulement les *fathâ-s* et les *sukûn-s*. Les vides entre les caractères sont quelquefois occupés par des motifs floraux qui se concentrent surtout dans les deux premières lignes. On constate la présence de petits fleurons et de palmes doubles, généralement à deux lobes inégaux à enroulements convexes et concaves. Ces motifs floraux restent peu nombreux par rapport aux autres inscriptions de la madrasa, sculptées sur le bois, le plâtre et le zellij.

Les caractères sont de tailles variées, se prolongent et se rétrécissent en fonction de la nature des lignes. Les hampes (*alif* et *lām*) sont étirées et élastiques, et s'amenuisent en partant du haut vers le bas. La terminaison supérieure des *alif-s* se développe en biseau à pointe renflée qui s'oriente à droite de la hampe. La partie inférieure présente une légère incurvation concave

(5) De forme rectangulaire, les tables des biens habous des *madrasas* et mosquées mérinides à Fès sont toutes en marbre et présentent les dimensions suivantes: table de la *madrasa* de Dâr al-Mâlīzan: 0,55 m x 1,01 m; table de la *madrasa* al-Šâhfîq: 0,62 m x 1,00 m; table de la *madrasa* al-'Attârîn: 0,40 m x 0,91 m; table de la *madrasa* al-Miṣbâhiyya: 0,54 m x 1,35 m; table de la *madrasa* al-Bû'nâniyya: 0,64 m x 1,76 m; table de la mosquée de Lâllâ Grîba: 0,60 m x 0,85 m. Voir les articles de A. Bel, «Les inscriptions arabes de Fès», publiés dans le *Journal asiatique* entre 1917 et 1919; cf. aussi L. M. Aouni, *Étude des inscriptions mérinides de Fès...*, p. 32, 45, 78, 125-126, 164.

et se prolonge parfois sous la ligne de base. Ces hampes se chevauchent parfois avec le corps des caractères. Les appendices des *rā'*, *wāw* et *yā'* sont allongés et larges et s'entrecroisent souvent avec les lettres qui les suivent; ils s'incurvent le plus souvent en crochet et s'étalement sur le niveau inférieur de la ligne de base.

Pour les corps des caractères, les groupes de *ṣād*, *fā'* et *qāf* présentent une silhouette ovoïde; les *mīm*-s offrent une forme presque circulaire, et parfois le cercle reste inachevé, comme c'est le cas du *mīm* d'*al-muslimīn*. Le groupe de *'ayn*, *gāyn*, *hā'* et *gīm*, en position médiane, offrent une forme triangulaire. Le *hā'* isolé est sous forme d'un cercle, alors que le *hā'* en position médiane est formé de deux cavités. Les caractères à dents comme le *sīn* et le *śīn* sont parfois dépourvus de la dent médiane comme c'est le cas du *sīn* de *bi-smi*: بسم الله الرحمن الرحيم, de *sabīl*: سبيل ou de *tasmiya*: تسمية; les *śīn*-s sont parfois démunis de points diacritiques.

En outre, le texte présente quelques imperfections au niveau de l'orthographe de quelques mots: l'absence totale de la *hamza*, et le manque du *alif* indiquant la voyelle longue pour le mot *al-rahmān* (1<sup>er</sup> ligne) et le mot *al-'ālamīn* à deux reprises (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lignes).

Par ailleurs, l'inscription en question se présente selon un schéma qui s'articule autour de neuf points: une formule d'inauguration, la déclaration de la nature du texte et la désignation du nom du donateur, l'invocation d'Allāh pour rendre le règne des sultans mérinides perpétuel, la mention du nom du fondateur de la *madrasa*, l'énumération des biens habous, la mention du bénéficiaire des revenus habous, la déclaration du but de la consignation par écrit de l'acte des habous et de sa sculpture sur le marbre, l'invocation de Dieu pour la récompense du donateur et, enfin, la présentation de la datation de l'acte des habous.

#### 1- Une formule d'inauguration:

بسم الله الرحمن الرحيم، وصلى الله على سيدنا ومولانا محمد

La formule d'inauguration de cet acte des habous est beaucoup plus concise que celles attestées dans les tables habous des autres *madrasas* mérinides. Elle est constituée uniquement de la *basmala* et de la *taṣliya* (le salut sur le Prophète).

2- La déclaration de la nature du texte et la présentation du nom du donateur des biens et de sa filiation:

تسمية ما حبشه مولانا أمير المسلمين، المجاهد في سبيل رب العالمين: أبو الحسن، بن مولانا أمير المسلمين، المجاهد في سبيل رب العالمين: أبوسعيد، ابن مولانا أمير المسلمين، المجاهد في سبيل رب العالمين: أبو يوسف بن عبد الحق

L'auteur définit la nature de l'inscription (acte des habous) et présente le nom du donateur et de sa filiation, à savoir le père et le grand-père du sultan mérinide Abū l-Hasan dont les noms sont précédés par deux titres honorifiques: *mawlāna amīr al-muslimīn* («notre Maître l'émir des Musulmans») et *al-muğāhid fī sabīl rabb al-ālamīn* («le combattant pour la foi dans la voie du Maître des Mondes»). L'auteur ne mentionne pas le prénom du donateur 'Alī et se contente de présenter sa *kunya* Abū l-Hasan qui est précédée par sa titulature protocolaire. En ce qui concerne la titulature *d'amīr al-muslimīn*, celle-ci est portée par le sultan Abū l-Hasan qui l'avait hérité de ses prédécesseurs. L'emploi de ce *laqab* est attesté dans d'autres tables habous du temps d'Abū l-Hasan, à savoir celles de la *madrasa* d'Abū l-Hasan à Salé et de la mosquée de Mostaganem, qui furent établies dans la même année que celle de la *madrasa* al-Bū'nāniyya de Meknès. Abū l-Hasan changea ce titre honorifique à une époque peu postérieure à la rédaction de la table habous de la *madrasa* de Meknès. Dans les *waqfiyya*-s des *madrasas* de Fās al-Ğadīd et d'al-Miṣbāhiyya (747/1346), le titre *d'amīr al-muslimīn* est remplacé par *mawlāna al-halifa al-imām* («notre maître le calife imam») qui est suivi par un autre *laqab*, celui *d'al-mu'ayyad bi-hizb Allāh* («d'assisté par les partisans d'Allāh»). Le titre *mawlāna al-halifa al-imām* peut être considéré comme une étape de transition entre *amīr al-muslimīn* et *amīr al-mu'minīn*. La prise de ces nouveaux *laqab*-s prouve qu'Abū l-Hasan était en train de préparer le terrain pour se parer du titre *d'amīr al-mu'minīn*. Il en ressort donc que le titre honorifique *d'amīr al-mu'minīn* adopté par Abū 'Inān n'est que l'aboutissement de cette évolution: ce sultan a trouvé donc un héritage politique et religieux assez solide pour prétendre ce titre éminent qui le porta tout au long de son règne.

Quant au *laqab* *d'al-muğāhid fī sabīl rabb al-ālamīn* («le combattant pour la foi dans la voie du Maître des Mondes»), il est révélateur d'une réalité

historique très profonde et témoigne des prétentions militaires d'Abū l-Hasan et de ses prédécesseurs qui faisaient de la guerre sainte contre les Chrétiens de la Péninsule Ibérique un thème principal de leur politique, et voulaient, à travers cette guerre sacrificatoire, se proclamer les défenseurs de l'Islam occidental<sup>(6)</sup>. Le *gīhād* permettait à ces sultans de légitimer leur règne et de pallier le manque d'un projet politico-religieux au lendemain de leur accession au pouvoir. La guerre sainte était un moyen qui leur fournissait le prestige religieux qui manquait au départ. Le souci du *gīhād* se dégage non seulement à travers ce texte, mais également dans les inscriptions victorieuses sculptées sur quelques frises en bois et en plâtre des quatre façades de la cour de la *madrasa*. La formule victorieuse et triomphale la plus significative à cet égard est la suivante:

النصر و التمكين و الفتح المبين لمولانا أبي الحسن أمير المسلمين

«Victoire, réussite et conquête éclatante à notre Maître Abū l-Hasan, l'émir des Musulmans».

### 3- L'invocation d'Allāh pour rendre le règne des sultans mérinides perpétuel:

حَمْدُ اللَّهِ مَلِكِهِمْ وَأَبِدِهِ، وَأَعْزُّ نَصْرَهُمْ وَأَيْدِهِ

L'idée globale de cette expression est attestée dans d'autres tables habous

(6) Le thème de *gīhād* et des expéditions militaires occupaient une place centrale dans la politique d'Abū l-Hasan. Ceci s'explique par le contexte politique de cette époque qui se caractérisait par les progrès de la Castille dans les eaux du détroit (Tarifa et Gibraltar). Abū l-Hasan a réussi, grâce à sa marine, à réaliser une victoire autour de Gibraltar sur les Castillans durant l'année 1333 J.C.; à la nouvelle de cette victoire dans le détroit de Gibraltar, dit l'historien M. Kably, des fidèles réunis à la mosquée de Tlemcen qualifiaient ce sultan d'un nouveau défenseur de l'Islam et exprimaient leur solidarité avec sa politique de *gīhād*. Abū l-Hasan a réussi donc à se présenter comme tuteur de l'Islam occidental et protecteur de la région côtière contre les Chrétiens de la Péninsule Ibérique, situation qui lui a permis de gagner une partie de l'opinion maghrébine. D'autant plus, le nom d'Abū l-Hasan fut glorifié, selon le même historien, au sanctuaire d'Abraham et sur le mont de 'Arafa, en présence des pèlerins venus des différents coins du monde musulman. Pour plus de détails sur la politique du *gīhād* à l'époque du sultan mérinide Abū l-Hasan, cf. M. Kably, *Société, pouvoir et religion au Maroc à la fin du Moyen Age (XIVe-XVe siècle)*, Paris, 1986, p. 128-144.

d'Abū l-Hasan, telles que celles de la *madrasa* de Salé, de la *madrasa* de Fās al-Ğadīd et de la mosquée de Mostaganem. Elle témoigne du souci d'Abū l-Hasan d'asseoir son autorité et d'exercer sa mainmise sur le pouvoir aussi longtemps que possible. Ce besoin de stabilité politique se traduit dans quelques courtes eulogies de la *madrasa*: *al-'izza al-bāqiyā* («puissance durable»), *salāḥ al-ahwāl* («temps agréable»), *al-sa'āda al-dā'imā* («tranquilité et bonheur durable»), *al-ni'ma al-šāmila* («fortune complète»), *al-baraka al-kāmila* («bénédiction parfaite») et *al-yumn wa al-iqbāl* («bonheur et réussite»).

#### 4- La mention du fondateur de la *madrasa*.

هذه المدرسة التي أمر - أعلى الله أمره - ببنائها.

L'auteur désigne le nom du fondateur de la *madrasa*, à savoir le sultan Abū l-Hasan.

#### 5- L'énumération des biens habous:

Les propriétés constituées en habous au profit de la *madrasa* al-Bū‘nāniyya sont multiples et variées, et récapitulées selon le tableau suivant:

Types de biens habous	Nombre	Localisation
Boutiques	17	12: voisinage immédiat de la <i>madrasa</i> al-Ğadīda (9 au sud et 3 à l'est de la <i>madrasa</i> ) 4: <i>'Aqabat al-Zayyādīn</i> 1: <i>sūq al-Hawma al-'Ulyā</i>
Maison (Ibn al-Azraq)	1	<i>'Aqabat al-Zayyādīn</i>
Pièce d'habitation	1	Voisinage immédiat de la <i>madrasa</i> al-Ğadīda: côté est
<i>Tarbī'a</i> (espace commercial)	1	<i>Sūq al-'Attārīn</i> , à proximité de la <i>madrasa</i> al-Ğadīda
Bâtiments de moulins	1 + 1/4	1: <i>Tāwrah</i> 1/4: <i>Madṣar</i> Ibn Abd al-Mālik

Arbres d'oliviers	?	<i>Manzil Bîr Hayyān</i> , dans la région de Zerhoun (26 kms. de Meknès)
-------------------	---	--

Les biens situés à l'intérieur de la médina sont à caractère commercial et résidentiel, et sont beaucoup moins abondants que ceux des autres *madrasas* mérinides. Ces biens sont répartis dans trois quartiers: souk d'*al-Hawma al-Ulyā*, *'Aqabat al-Zayyādīn* et les alentours immédiats de la *madrasa*. L'entourage de la *madrasa* semble être occupé par des propriétés immobilières à caractère commercial et peut-être artisanal qui paraissent être des annexes de la *madrasa*, et être construites à une période contemporaine à l'édification de cette institution universitaire. Il y a donc tout lieu de croire que le sultan *Abū l-Hasan* aurait ordonné les bâtisseurs de la *madrasa* de réserver une partie du terrain pour construire les biens affectés au profit de la *madrasa*. La mise en place de telles structures a largement contribué à l'évolution des activités exercées dans le quartier de la *madrasa*, et témoigne donc de l'extension de la ville et du changement de sa physionomie au cours du règne d'*Abū l-Hasan*. Toutefois, la maison qui se situe dans la *'Aqabat al-Zayyādīn* porte le nom de son ancien propriétaire, un certain *Ibn Azraq*, ce qui dénote qu'elle fut édifiée à une période bien antérieure à la fondation de la *madrasa*.

Il semble donc que l'étude de la position et de la toponymie des propriétés du *waqf* soit d'un intérêt inestimable pour la recherche urbaine et nous amène parfois à soulever le problème de leur datation et de leur histoire. En outre, la répartition des biens habous dans la ville permet de mettre le point sur les caractéristiques urbaines de certains quartiers. Les informations tirées de cette table restent toutefois insuffisantes, et doivent être complétées par les renseignements contenus dans les autres sources textuelles, et par une enquête systématique sur le terrain pour repérer et localiser sur place les différents biens habous mentionnés dans ces inscriptions, et suivre leur évolution à travers l'histoire.

Les propriétés rurales immobilisées au profit de la *madrasa* sont beaucoup moins nombreuses que celles situées à l'intérieur de la médina. Elles nous renseignent sur le rapport étroit existant entre la ville et les régions rurales avoisinantes. Les revenus tirés de ces biens contribuent à l'évolution urbaine de la médina, à l'entretien des fondations pieuses, à la subvention des étudiants et

des professeurs, et à la continuité de l'enseignement au sein de l'espace urbain de Meknès. En outre, ce genre d'indications textuelles est d'une utilité non-négligeable pour l'étude de l'archéologie et de la toponymie régionales.

#### 6- La mention du bénéficiaire des revenus habous:

وشرط هذه الأموال ب باسم المدرسة

Cette phrase reste très concise et indique globalement le bénéficiaire des revenus habous, à savoir la *madrasa* al-Bū'nāniyya.

#### 7- Le but de la consignation par écrit de l'acte des habous et de sa sculpture sur le marbre:

جسماً أمر - أيده الله - أن ينقش في رحمة ليكون بها للمدرسة محفوظاً، وبعين الرعاية ملحوظاً، على مرور الأزمان، وتعاقب المون.

La sculpture de l'acte des habous sur le marbre est un bon moyen pour le protéger des injures du temps et éviter la dilapidation des revenus. L'idée de cette phrase est omni-présente dans toutes les tables habous des *madrasas* mérinides. Elle rappelle donc la définition du *waqf* qui est l'immobilisation et l'affectation perpétuelle d'un bien dans un but pieux, ce qui a pour conséquence de le rendre inaliénable, imprescriptible et insaisissable. Ces expressions sont assez significatives et donnent à croire que les sultans mérinides avaient peur du vol et des détournements des fonds qui paraissent être un phénomène très répandu à cette époque. Ce problème est très ancien au Mağrib al-Aqsā et a bien existé à Fès durant l'époque almoravide. Dans cette perspective, l'auteur de la chronique mérinide de *Zahrat al-ās* souligne que les fonds financiers nécessaires à l'agrandissement de la grande mosquée de la Qarawiyīn à l'époque de l'émir 'Alī Ibn Yūsuf furent prélevés sur les revenus des biens habous qui furent anciennement détournés par certains hauts administrateurs de Fès<sup>(7)</sup>.

(7) 'Alī al-Ğaznā'ī, *Zahrat al-ās fī binā' madīnat Fās*, Imprimerie Royale, Rabat, 1991, p. 67-68.

### 8- L'invocation d'Allah pour récompenser le donateur:

ضاعف الله لولانا أمير المسلمين أجر هذا المقصود الاسني، وجزاه على أفعاله السنبلة ومقاصده المرضية  
بالحسنى

Cette demande est attestée dans la majorité des actes habous des *madrasas* mérinides, et fait donc allusion à l'objectif recherché à travers la fondation de cette *madrasa*, à savoir se rapprocher d'Allāh et bénéficier de ses grâces et ses faveurs.

### 9- La datation de l'acte des habous:

وذلك في شهر ذي قعدة، من عام اثنين وأربعين وسبعين مائة.

Cet acte date du mois de *dhū l-qa'da* de l'année 742/1341. Il a été rédigé six ans après le lancement des travaux de construction de la madrasa, et laisse à supposer que l'édifice ne fut inauguré qu'à partir de cette date, c'est-à-dire dans la même année que la rédaction des inscriptions habous de la *madrasa* de Salé et de la mosquée de Mostaganem. La datation des actes habous des autres *madrasas* mérinides est généralement indiquée vers la fin de l'acte. Seule la *madrasa al-'Alāfiyya* à Fès fait exception à cette règle: la datation est présentée au milieu de la table.

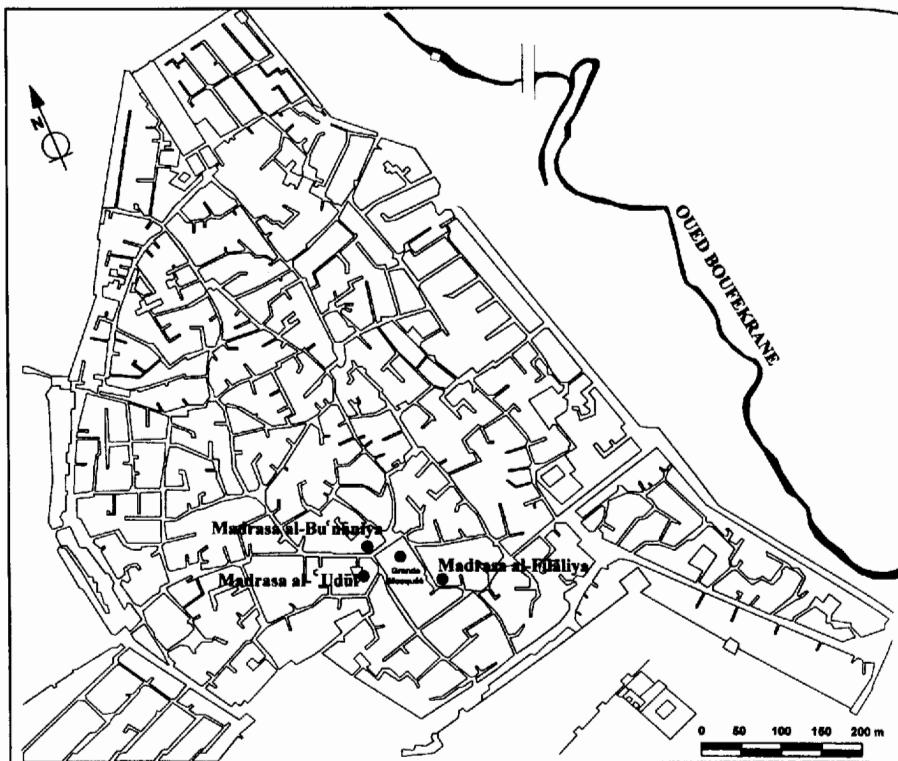
Les neuf points traités dans cette inscription apparaissent systématiquement dans la plupart des tables habous des *madrasas* et mosquées mérinides de Fès, Salé, Tlemcen et Mostaganem<sup>(8)</sup>. La différence entre celles-ci

(8) Pour les textes arabes et la traduction française des tables habous des *madrasas* de Fès et de la mosquée mérinide de Mostaganem, cf. A. Bel, «Inscriptions arabes de Fès», *Journal asiatique*, mars-avril 1917, p. 303-329; juillet-août 1917, p. 81-170 et septembre-octobre 1917, p. 189-267; A. Bel, «Inscriptions arabes de Fès», *Journal asiatique*, septembre-octobre 1918, p. 189-276; et novembre-décembre 1918, p. 337-399; A. Bel, «Inscriptions arabes de Fès», *Journal asiatique*, janvier-février 1919, p. 5-87. Pour les textes arabes et français de la table des biens habous de la *madrasa d'Abū l-Hasan* à Salé, cf. M. Cohen et alii, *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe*, tome 15, Publications de l'I.F.A.O., Le Caire, 1939, p. 211-213.

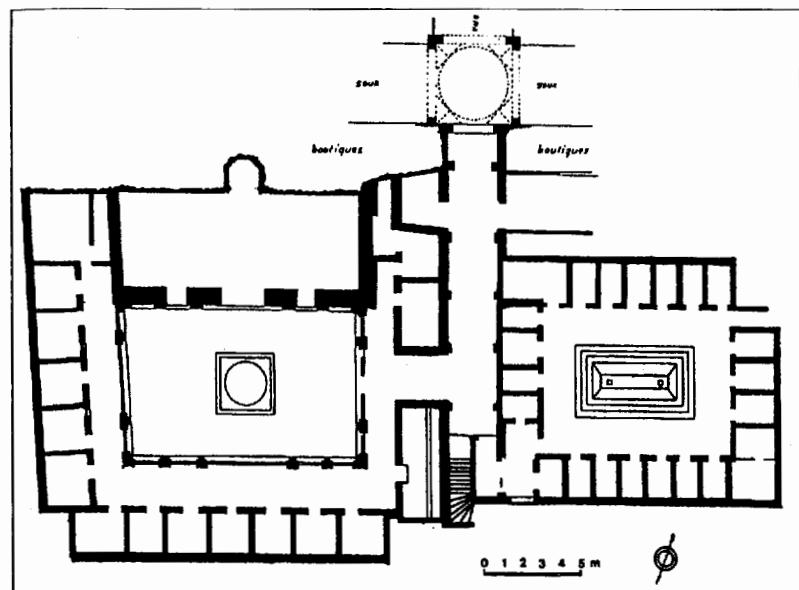
réside surtout dans l'ordre des phrases et dans les formules employées. Ces actes de *waqf* sont des documents officiels et seraient éventuellement rédigés dans les chancelleries de l'État et auraient été soumis à des règles bien précises et codifiées par la chancellerie mérinide. Ceux-ci sont donc d'une utilité inestimable pour l'étude de l'histoire politico-militaire, économique, sociale et urbaine des villes du Maghreb (Maroc, Algérie). Ces textes épigraphiques viennent doubler et compléter le témoignage des chroniques et de l'apport de la numismatique, surtout en ce qui concerne la titulature protocolaire en usage à cette époque et son évolution au fil du temps.

Ces documents épigraphiques montrent bel et bien que la *madrasa* mérinide est une institution purement étatique, subventionnée par les souverains qui visaient, à travers cette politique du mécénat, à gagner l'admiration de toutes les classes de la population et à se montrer généreux envers les gens de la science et le garant de la diffusion de l'enseignement dans tout le pays. À ces buts s'ajoute le souci de préparer des cadres destinés à servir loyalement l'État, de s'assurer de leur docilité au régime mérinide et d'assujettir l'enseignement au contrôle du pouvoir central.

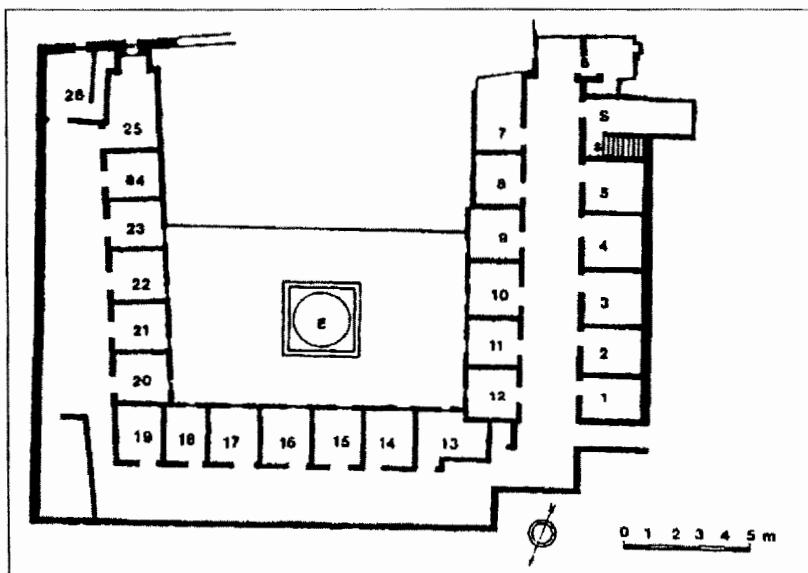
\*\*\*



**Figure 1 :** Situation des *madrasas* mérinides dans la médina de Meknès.



**Figure 2 :** Plan du rez-de-chaussé la *madrasa al-Bū'nāniyya* à Meknès d'après L. Golvin, *La madrasa médiévale*, Paris, Édisud, 1995, p. 249.



**Figure 3 :** Plan de l'étage de la *madrasa* al-Bū'nāniyya à Meknès d'après L. Golvin, *La madrasa médiévale*, Paris, Édisud, 1995, p. 250.

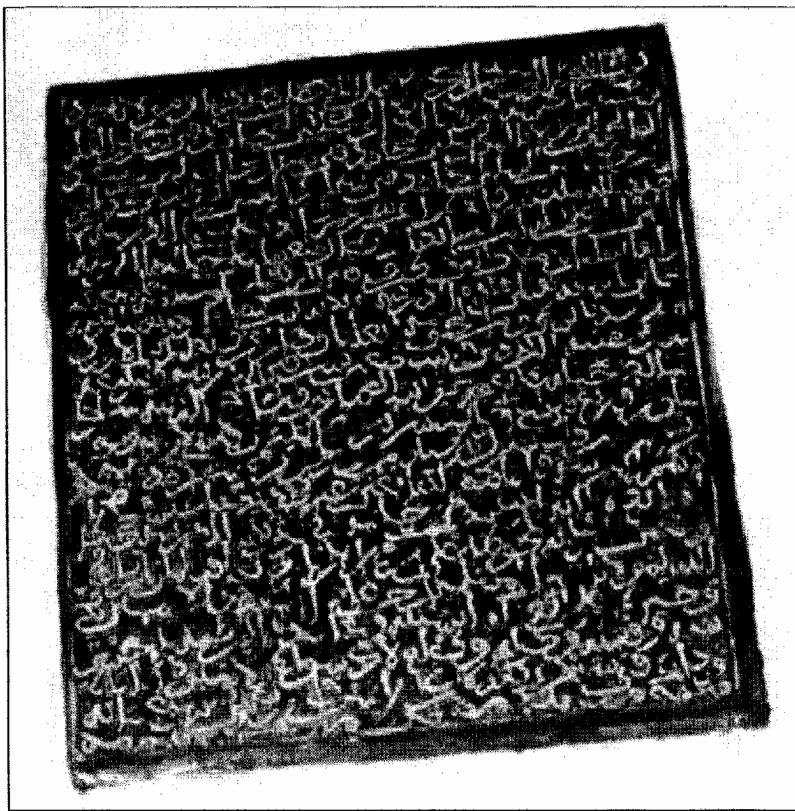


Figure 4 : Table des biens habous de la *madrasa* al-Bū'nāniyya à Meknès.